

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Séance du 22 juin 2021

DELIBERATION
N° CFVU 11-IUT-005-MCC-BUT-QLIO

RESULTAT DU VOTE

Nombre de votants :

Voix favorables :

**relative au régime des études et contrôle des connaissances du
BUT QUALITE, LOGISTIQUE INDUSTRIELLE ET ORGANISATION**

Année universitaire 2021-2022

- Vu le code de l'éducation, et notamment :
 - les articles L613-3 à L613-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance des diplômes,
 - son article L.712-6-1 relatif aux compétences de la CFVU,
 - les articles D123-12 à D123-14 relatifs à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur,
 - les articles D613-1 à D613-13 relatifs aux grades, titres et diplômes,
 - les articles D613-17 à D613-25 relatifs aux diplômes en partenariat international,
 - les articles D613-26 à D613-30 relatifs aux étudiants handicapés,
 - les articles R613-32 à R613-37 relatifs à la validation des études supérieures antérieures et validation des acquis de l'expérience,
 - les articles D613-38 à D613-50 relatifs à la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur,
- Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie,
- Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle,
- Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
- Vu l'arrêté d'accréditation relatif au contrat quinquennal 2021-2025,
- Vu la délibération du CA relative aux capacités d'accueil, et aux modalités d'admission au titre de l'année universitaire concernée,
- Vu la décision du CA du 23 novembre 2004 relative au statut de l'élève étudiant,
- Vu la charte des examens en vigueur,
- Vu les statuts et règlement intérieur de l'IUT de Rodez,
- Vu les avis du conseil de l'IUT de Rodez en date du 2 juin 2021,

Les règles relatives au régime des études et contrôle de connaissances et aptitudes du BUT QLIO sont fixées comme suit :

1- Organisation des études et structure générale

Le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) est un parcours de licence professionnelle organisé en 180 crédits européens (ECTS) dispensés dans les Instituts Universitaires de Technologie (IUT).

Le BUT est défini par des spécialités qui tiennent lieu de mention et s'inscrit dans un cadre national défini par arrêté du ministre en charge de l'enseignement supérieur.

Dans le cadre du BUT, les études conduisant à l'obtention du diplôme sont organisées à plein temps, selon un Programme National, en 6 semestres composés d'unités d'enseignement (UE).

Un parcours, dans une spécialité est défini par 4 à 6 compétences finales, chacune d'entre elles est déclinée par niveau tout au long du parcours. Chaque niveau se développe sur 2 semestres d'une même année.

Le parcours de formation est structuré en ensembles cohérents d'unités d'enseignement permettant l'acquisition de blocs de connaissances et de compétences.

Chaque unité d'enseignement est constituée de deux éléments : un pôle « ressources » et un pôle « Situation d'Apprentissage et d'Évaluation » (SAÉ).

Le parcours conduisant à la licence professionnelle (au BUT) articule et intègre enseignements théoriques, enseignements pratiques, mises en situation professionnelle, apprentissage de méthodes et d'outils, périodes de formation en milieu professionnel, notamment stages et projets tutorés individuels ou collectifs.

Les unités d'enseignement validées donnent lieu à l'obtention de crédits européens.

L'obtention du BUT donne lieu à l'attribution de 180 ECTS.

Les blocs de connaissances et de compétences de même que les unités d'enseignement sont capitalisables.

2- Obligation d'assiduité

L'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation est obligatoire.

Les absences sont relevées. Les absences injustifiées peuvent donner lieu à une prise en compte dans l'évaluation des modules. Un état des absences est transmis au jury de semestre et au jury de délivrance du diplôme.

Conformément au règlement intérieur de l'IUT, les absences prévisibles doivent être déclarées par écrit, téléphone ou courrier électronique, dès connaissances de celles-ci, auprès du secrétariat du Département.

Les absences imprévues doivent être déclarées par écrit, téléphone ou courrier électronique, le jour même de la première journée d'absence, auprès du secrétariat du Département dont l'apprenant a manqué toute activité pédagogique.

Toute absence est a priori considérée comme injustifiée.

Toute absence doit être justifiée dans les 48 heures qui suivent la déclaration d'absence, par le dépôt d'un justificatif (certificat, attestation, convocation) auprès du secrétariat du Département.

Le secrétariat doit par ailleurs être informé de l'absence dès le jour même.

En cas d'absence injustifiée lors d'une activité donnant lieu à une évaluation, la mention ABI sera indiquée sur le relevé de notes. Pour le calcul de la moyenne d'une unité d'enseignement, cette mention équivaut à une note de l'enseignement égale à 0.

3- Evaluation

L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu intégral. Chaque unité d'enseignement proposera plusieurs évaluations en tenant compte de son volume horaire et de sa durée.

Ce contrôle continu intégral pourra prendre des formes variées et non exclusivement les suivantes :

- Devoir sur table à dates fixées
- Interrogation écrite programmée ou non
- Interrogation orale programmée ou non
- Participation pendant les enseignements
- Compte-rendu de Travaux Pratiques
- Compte-rendu de Travaux Dirigés
- Rapports et exposés en groupe ou individuel ...

Le contrôle est assuré par les enseignants et concerne toutes les disciplines. Les notes sont communiquées régulièrement aux étudiants. Les notes sont définitives seulement après délibération du jury et ne sont alors pas contestables. Seule la délibération du jury est créatrice de droit.

4- Validation et délivrance du diplôme

4-1 Validation

Le Bachelor Universitaire de Technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le BUT obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits.

Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « Pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

La validation des deux unités d'enseignement du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.

4-2 Compensation

La compensation s'effectue au sein de chaque unité d'enseignement ainsi qu'au sein de chaque regroupement cohérent d'unité d'enseignement ; un regroupement cohérent d'unité d'enseignement étant défini au regard du niveau de compétence auquel chaque unité d'enseignement se réfère.

Au sein de chaque regroupement cohérent d'unité d'enseignement, la compensation est intégrale. Autrement dit, si une unité d'enseignement n'a pas été acquise en raison d'une moyenne inférieure à 10, cette unité d'enseignement sera acquise par compensation si et seulement si l'étudiant a obtenu la moyenne au regroupement cohérent auquel l'unité d'enseignement appartient.

4-3 Progression

La poursuite d'études dans un semestre pair d'une même année est de droit pour tout étudiant. La poursuite d'études dans un semestre impair est possible si et seulement si :

- la moyenne a été obtenue à plus de la moitié des regroupements cohérents d'unité d'enseignement,
- aucun regroupement cohérent d'unité d'enseignement ne présente une moyenne inférieure à 8 sur 20.

La poursuite d'études dans le semestre 5 nécessite de plus la validation de toutes les unités d'enseignement des semestres 1 et 2 dans les conditions de validation des points 4-1 et 4-2, ou par décision de jury.

Durant la totalité du cursus conduisant au Bachelor Universitaire de Technologie, l'étudiant ne peut être autorisé à redoubler plus d'une fois un semestre et dans la limite de 4 redoublements. Le directeur de l'IUT peut autoriser un redoublement supplémentaire en cas de force majeure dûment justifiée et appréciée par ses soins.

4-4 DUT

Les deux premières années du BUT (les 120 ECTS correspondants) conduisent à la délivrance du DUT, diplôme intermédiaire de niveau de qualification 5.

La délivrance du DUT est conditionnée à l'obtention des 120 premiers ECTS de la spécialité de B.U.T. équivalente.

5- Plagiat, fraude et sanction

Conformément aux dispositions du règlement intérieur de l'IUT, toute tentative de fraude aux modalités de contrôles des connaissances et aptitudes, quelles que soient leurs formes (examen écrit, oral, projet, rapport, mémoire, compte rendu de TP etc...) sera consignée dans un procès-verbal et pourra faire l'objet d'une saisine de la section disciplinaire du Conseil académique.

Les sanctions disciplinaires applicables aux usagers (étudiants) des établissements publics d'enseignement supérieur sont :

- 1- L'avertissement
- 2- Le blâme
- 3- La mesure de responsabilisation prévue au II de l'article R811-36 du décret n°2020-785 du 26 juin 2020
- 4- L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans
- 5- L'exclusion définitive de l'établissement
- 6- L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans
- 7- L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Fait à Rodez, le XX

Le Directeur de l'IUT de Rodez

**Le Président de la Commission de
la Formation et de la Vie
Universitaire,**

Bruno BELIERES

Hugues KENFACK

ANNEXE 1 : structure générale du BUT

ANNEXE 2 : répartition des volumes horaires

ANNEXE 3 : répartition des coefficients et ECTS

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE

Institut Universitaire de Technologie de Rodez

50 avenue de Bordeaux - 12000 Rodez - France - Tél. : 05 65 77 10 80 - Fax : 05 65 77 10 81 - www.iut-rodez.fr

ANNEXE 1

Parcours Management de la production de biens et de services

Compétences finales	BUT 1 ^{ère} année				BUT 2 ^{ème} année				BUT 3 ^{ème} année			
	SEMESTRE 1		SEMESTRE 2		SEMESTRE 3		SEMESTRE 4		SEMESTRE 5		SEMESTRE 6	
Organiser des activités de production de biens ou de services	Niveau 1 Décrire et analyser les activités de production				Niveau 2 Organiser et améliorer un système de production en qualité de technicien				Niveau 3 Faire évoluer un système de production en qualité de cadre intermédiaire			
	UE1 S1		UE1 S2		UE1 S3		UE1 S4		UE1 S5		UE1 S6	
	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE
Gérer les flux physiques et les flux d'information	Niveau 1 Comprendre les flux et les expliquer en tant qu'opérateur				Niveau 2 Appliquer les techniques de gestion des flux en qualité de technicien				Niveau 3 Améliorer la circulation des flux pour rendre le système plus efficient en qualité de cadre intermédiaire			
	UE2 S1		UE2 S2		UE2 S3		UE2 S4		UE2 S5		UE2 S6	
	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE
Piloter l'entreprise par la qualité	Niveau 1 Comprendre la qualité dans une entreprise en tant qu'opérateur				Niveau 2 Maîtriser la qualité dans une entreprise en qualité de technicien				Niveau 3 Piloter l'entreprise par la qualité en tant que cadre intermédiaire			
	UE3 S1		UE3 S2		UE3 S3		UE3 S4		UE3 S5		UE3 S6	
	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE
Manager, coordonner et animer des équipes logistiques en qualité	-				Niveau 1 Organiser l'activité d'une équipe de production et accompagner les collaborateurs				Niveau 2 Se positionner en tant que responsable d'une équipe			
	-		-		UE4 S3		UE4 S4		UE4 S5		UE4 S6	
	-	-	-	-	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE

Parcours Pilotage de la chaîne logistique globale

Compétences finales	BUT 1 ^{ère} année				BUT 2 ^{ème} année				BUT 3 ^{ème} année			
	SEMESTRE 1		SEMESTRE 2		SEMESTRE 3		SEMESTRE 4		SEMESTRE 5		SEMESTRE 6	
Organiser des activités de production de biens ou de services	Niveau 1 Décrire et analyser les activités de production				Niveau 2 Organiser et améliorer un système de production en qualité de technicien				Niveau 3 Faire évoluer un système de production en qualité de cadre intermédiaire			
	UE1 S1		UE1 S2		UE1 S3		UE1 S4		UE1 S5		UE1 S6	
	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE
Gérer les flux physiques et les flux d'information	Niveau 1 Comprendre les flux et les expliquer en tant qu'opérateur				Niveau 2 Appliquer les techniques de gestion des flux en qualité de technicien				Niveau 3 Améliorer la circulation des flux pour rendre le système plus efficient en qualité de cadre intermédiaire			
	UE2 S1		UE2 S2		UE2 S3		UE2 S4		UE2 S5		UE2 S6	
	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE
Piloter l'entreprise par la qualité	Niveau 1 Comprendre la qualité dans une entreprise en tant qu'opérateur				Niveau 2 Maîtriser la qualité dans une entreprise en qualité de technicien				Niveau 3 Piloter l'entreprise par la qualité en tant que cadre intermédiaire			
	UE3 S1		UE3 S2		UE3 S3		UE3 S4		UE3 S5		UE3 S6	
	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE
Gérer et animer la chaîne logistique globale	-				Niveau 1 Réaliser les opérations de logistique externe				Niveau 2 Participer à l'amélioration de la chaîne logistique			
	-		-		UE4 S3		UE4 S4		UE4 S5		UE4 S6	
	-	-	-	-	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE	Pôle Ressources	SAE

ANNEXE 2
Volume horaire

Semestre 1

Pôle	Enseignements	Regroupements d'UE			H CM	H TD	H TP	H projet	TOTAL
		Organiser des activités de production de biens ou de services	Gérer les flux physiques et les flux d'information	Piloter l'entreprise par la qualité					
SAE	Immersion - Organisation	X						35	35
	Immersion - Flux		X					35	35
	Immersion - Qualité			X				35	35
	Analyse de l'organisation d'un système de production	X					12		12
	Exécution de gestion de stocks		X				12		12
	Résolution de problèmes			X			12		12
	Portfolio						6	15	21
Pôle Ressources	Anglais	X	X	X	7,5	10,5	12		30
	Expression Communication	X	X	X		5	15		20
	Bases des mathématiques et des statistiques	X	X	X	15	15			30
	Connaissance technologique et socio-économique des entreprises	X	X	X	2,5	15,5	12		30
	Outils numériques	X	X	X	1,25	1,25	24		26,5
	Organisation du système de production	X			7,5	10,5	12		30
	Identification des flux physiques et d'information		X		7,5	15	7,5		30
	Outils, méthodes et communication pour la qualité			X		10	20		30
	Organisation d'un projet	X			7,5	10,5	12		30
	Approvisionnements et exécution de planning		X		7,5	10,5	12		30
	Introduction aux Systèmes de Management de la Qualité			X	7,5	10,5	12		30
Projet Personnel et Professionnel	X	X	X		2,5	10		12,5	
TOTAL					63,75	116,75	190,5	120	491

Pôle	Enseignements	Regroupements d'UE			H CM	H TD	H TP	H projet	TOTAL
		Organiser des activités de production de biens ou de services	Gérer les flux physiques et les flux d'information	Piloter l'entreprise par la qualité					
SAE	Organisation	X					6	35	41
	Digitalisation des données techniques		X				6	35	41
	Intégration d'une démarche qualité de premier niveau dans un projet			X			6	35	41
	Evolution de l'organisation d'un système de production	X					18		18
	Exécuter un planning de production		X				18		18
	Audit d'un poste de travail			X			18		18
	Portfolio						6	15	21
Pôle Ressources	Anglais des affaires	X	X	X	7,5	10,5	12		30
	Expression Communication	X	X	X	2,5	2,5	15		20
	Statistiques	X	X	X	7,5	10,5	12		30
	Connaissance technologique et gestion de l'entreprise	X	X	X	7,5	10,5	12		30
	Algorithmique, Programmation et Systèmes d'Information	X	X	X	2,5	2,5	20		25
	Organisation d'un poste et d'un atelier	X			7,5	10,5	12		30
	Digitalisation des données techniques		X		7,5	10,5	12		30
	Documentation et notions d'audit			X	7,5	10,5	6		24
	Organisation des données techniques et économiques	X			7,5	10,5	12		30
	Exécuter un planning de production		X		7,5	10,5	12		30
	Mesure et surveillance de la conformité			X	5	5	20		30
	Projet Personnel et Professionnel	X	X	X		6	6		12
TOTAL					70	100	229	120	519

ANNEXE 3 Coefficients et ECTS

Semestre 1	Pôle	Enseignements	Coefficients	ECTS	
UE1 Organiser des activités de production de biens ou de services	Pôle Ressources	Anglais	0,5	6	10
		Expression Communication	0,5		
		Bases des mathématiques et des statistiques	0,5		
		Connaissance technologique et socio-économique des entreprises	0,5		
		Outils numériques	0,5		
		Organisation du système de production	1,5		
		Organisation d'un projet	1,5		
	Projet Personnel et Professionnel	0,5			
	Pôle SAE	Immersion - Organisation	2	4	
		Analyse de l'organisation d'un système de production	2		
UE2 Gérer les flux physiques et les flux d'information	Pôle Ressources	Anglais	0,5	6	10
		Expression Communication	0,5		
		Bases des mathématiques et des statistiques	0,5		
		Connaissance technologique et socio-économique des entreprises	0,5		
		Outils numériques	0,5		
		Identification des flux physiques et d'information	1,5		
		Approvisionnements et exécution de planning	1,5		
	Projet Personnel et Professionnel	0,5			
	Pôle SAE	Immersion - Flux	2	4	
		Exécution de gestion de stocks	2		
UE3 Piloter l'entreprise par la qualité	Pôle Ressources	Anglais	0,5	6	10
		Expression Communication	0,5		
		Bases des mathématiques et des statistiques	0,5		
		Connaissance technologique et socio-économique des entreprises	0,5		
		Outils numériques	0,5		
		Outils, méthodes et communication pour la qualité	1,5		
		Introduction aux Systèmes de Management de la Qualité	1,5		
	Projet Personnel et Professionnel	0,5			
	Pôle SAE	Immersion - Qualité	2	4	
		Résolution de problèmes	2		

Semestre 2	Pôle	Enseignements	Coefficients	ECTS	
UE1 Organiser des activités de production de biens ou de services	Pôle Ressources	Anglais des affaires	0,5	6	10
		Expression Communication	0,5		
		Statistiques	0,5		
		Connaissance technologique et gestion de l'entreprise	0,5		
		Algorithmique, Programmation et Systèmes d'Information	0,5		
		Organisation d'un poste et d'un atelier	1,5		
		Organisation des données techniques et économiques	1,5		
	Projet Personnel et Professionnel	0,5			
	Pôle SAE	Organisation	1,5	4	
		Evolution de l'organisation d'un système de production	2		
Portfolio		0,5			
UE2 Gérer les flux physiques et les flux d'information	Pôle Ressources	Anglais des affaires	0,5	6	10
		Expression Communication	0,5		
		Statistiques	0,5		
		Connaissance technologique et gestion de l'entreprise	0,5		
		Algorithmique, Programmation et Systèmes d'Information	0,5		
		Digitalisation des données techniques	1,5		
		Exécuter un planning de production	1,5		
	Projet Personnel et Professionnel	0,5			
	Pôle SAE	Digitalisation des données techniques	1,5	4	
		Exécuter un planning de production	2		
Portfolio		0,5			
UE3 Piloter l'entreprise par la qualité	Pôle Ressources	Anglais des affaires	0,5	6	10
		Expression Communication	0,5		
		Statistiques	0,5		
		Connaissance technologique et gestion de l'entreprise	0,5		
		Algorithmique, Programmation et Systèmes d'Information	0,5		
		Documentation et notions d'audit	1,5		
		Mesure et surveillance de la conformité	1,5		
	Projet Personnel et Professionnel	0,5			
	Pôle SAE	Intégration d'une démarche qualité de premier niveau dans un projet	1,5	4	
		Audit d'un poste de travail	2		
Portfolio		0,5			